



REGLEMENT CHALLENGE « *lemansmoto.fr* » 2017.

Article 1 : Challenge 2017.

A l'occasion du **60ème Rallye de La Sarthe** (2^{ème} manche du championnat de France des Rallyes 2017) organisé par l'A.S.CO.P. Moto Le Mans avec le concours de l'A.S.M. A.C.O., une opération de découverte et d'initiation au Rallye Routier Moto est proposée. Cette opération a lieu en aimable partenariat avec la SARL BEST WAY et la SARL YAM FACTORY sous la dénomination :

CHALLENGE « *lemansmoto.fr* »

Ce challenge est réservé aux pilotes n'ayant jamais participé au Rallye de la Sarthe.

Il est composé de deux catégories :

Découverte : pilotes n'effectuant que l'étape de jour.

Promotion : pilotes effectuant les deux étapes (nuit et jour).

Les pilotes inscrits au Challenge *lemansmoto.fr* ne seront pas classés au Championnat de France des Rallyes et ne marqueront pas de points à celui-ci. Leurs numéros de course commenceront par 400.

Article 2 : Licences et inscriptions.

Les pilotes et/ou passagers side-car devront être détenteurs d'une licence FFM valide pour l'année en cours : NCO ou « 1 manifestation ».

Pour la licence « 1 manifestation », le formulaire est à télécharger depuis le site de la FFM : www.ffmoto.org, à imprimer et à présenter lors des vérifications administratives, **accompagné d'un certificat médical de moins d'un an « de non contre-indication à la pratique du sport motocycliste »**. Les inscriptions seront reçues jusqu'au 1er mars dans la limite des places disponibles. Si la liste d'inscrits est complète, une liste d'attente sera établie et les candidats seront informés des désistements.

Montant de l'inscription :

- **Catégorie Découverte** : pack à **230€** qui comprend :
 - L'engagement pour l'étape de jour (valeur 180 €) avec la célèbre spéciale du Bugatti (4tours).
 - La licence « 1 manifestation » LJA 1 (valeur 60 € payable vendredi 31 mars au contrôle administratif à La Suze S/Sarthe).
 - Une journée de découverte du rallye *lemansmoto.fr* le 11 mars.
 - Des conseils avant l'épreuve.
 - Une remise des prix spécifique au Challenge « *lemansmoto.fr* » au cours d'un buffet offert aux participants le 1^{er} avril à partir de 20h30 à La Suze.

- **Catégorie Promotion** : pack à **300€** qui comprend :
 - L'engagement pour les 2 étapes nuit et jour (valeur 220€)
 - La licence « 1 manifestation » LJA 2 (valeur 100€ payable vendredi 31 mars au contrôle administratif à La Suze S/Sarthe).
 - La journée découverte du rallye *lemansmoto.fr* le 11 mars
 - Des conseils avant l'épreuve
 - Une remise des prix spécifique au Challenge « *lemansmoto.fr* » au cours d'un buffet offert aux participants le 1er avril à partir de 20h30 à La Suze.

Pour les participants détenteurs d'une licence annuelle (NCO), le prix de la licence «1 manifestation » est à déduire du montant du pack.

Pour les side-cars et les duos, ce montant est majoré de 60 € (catégorie Découverte) ou 100 € (catégorie Promotion) pour la licence du passager.

Article 3 : Règlement technique.

Les motos et side-cars devront être conformes au code de la route (en vigueur) et devront se référer au règlement du Championnat de France des Rallyes Routiers 2017 (voir site FFM).

Les équipements des participants devront être conformes à la réglementation : casque (ECE 22 05), gants, protection dorsale (1621-2 ou 4), combinaison cuir, etc...

Article 4 : Classement et Remise des Récompenses.

Les trois premiers de chaque catégorie (découverte et promotion) seront récompensés. Le classement sera établi à partir du classement « scratch » du rallye.

Le bulletin d'engagement est à retirer chez *lemansmoto.fr* (92 route du petit Bel Œuvre, ZAC des Hunaudières, 72230 RUAUDIN) et à renvoyer avant le 1er mars accompagné du règlement (chèque à l'ordre de l'ASCOP MOTO) à l'adresse ci-dessous:

**Mr et Mme Derrien.
Rallye de la Sarthe.
4 Place de Luxembourg
72000 LE MANS.**

Informations supplémentaires :

- 🌸 www.rallyedelasarthe.com
- 🌸 **06 08 27 95 21 ou 02 43 82 44 20.**
- 🌸 **Email : « p.derrien@noos.fr »**